RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01227
Numéro SIREN : 812 685 154
Nom ou dénomination : ADEMIS

Ce dépôt a été enregistré le 24/02/2017 sous le numéro de dépôt 1580

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'AVIGNON

2 boulevard LIMBERT
BP 21063
84097 AVIGNON CEDEX 9
www.greffe-tc-avignon.fr / www.infogreffe.fr

CABINET EXPERTISE HELENE HUREL - HUREL HELENE

1 Allée DU SIROCCO - ZA LA CIGALIERE IV
84250 Thor

V/REF :
N/REF : 2015 B 1227 / 2017-B-1580

Le Greffier du Tribunal de Commerce D'AVIGNON certifie qu'il a reçu le 24/02/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/04/2016.

Concernant la société

ADEMIS
Société à responsabilité limitée
225 avenue Charles Délayé
84300 Cavaillon

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-1580 le 24/02/2017

R.C.S. AVIGNON 812 685 154 (2015 B 1227)

Fait à AVIGNON le 24/02/2017,

Les greffiers



Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

1 BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A 2016

Désignation de l'entreprise Société ADEMIS — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 225 AVENUE CHARLES DELAYE 84300 CAVAILLON

Numéro SIRET * 8 1 2 6 8 5 1 5 4 0 0 0 1 3

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 — Durée de l'exercice précédent * 0

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 30042016 Net 3	Exercice N-1 clos le 00000 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010		012			
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	2 258	030	636	1 622	
	Immobilisations financières * (1)	040		042			
	Total I (5)	044	2 258	048	636	1 622	
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	932	052		932	
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068	74 386	070		74 386	
	Créances (2) — Autres * (3)	072	795	074		795	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	384	086		384	
	Charges constatées d'avance *	092	3 039	094		3 039	
	Total II	096	79 535	098		79 535	
	Total général (I+II)	110	81 793	112	636	81 157	

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	10 000	
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126		
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	33 308	
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	43 308	
	Provisions pour risques et charges — Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	16 566	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice : 169)	172	21 283	
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	37 849	
	Total général (I + II + III)	180	81 157	

Certifié conforme à l'original
Le Gérant

ADEMIS
225 RUE CHARLES DELAYE
84300 CAVAILLON

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 258
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

QUADRATUS Informatique

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B 2016

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société ADEMIS

Néant [] *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 30042016 (1)	Exercice N-1 clos le 00000 (2)			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210				
	Production vendue : biens (dont export et livraisons intracommunautaires)	215	214	103 759			
	Production vendue : services *	217	218	122 325			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222				
	Production immobilisée *		224				
	Subventions d'exploitation reçues		226				
	Autres produits		230	31			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	226 115			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234				
	Variation de stock (marchandises) *		236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	3 645			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	(932)			
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	142 018			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243 : 167	244	533			
	Rémunérations du personnel *		250	29 738			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	11 307			
	Dotations aux amortissements *		254	636			
	Dotations aux provisions		256				
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	3			
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
	Total des charges d'exploitation (II)		264	186 948			
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	39 168			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	312			
	Produits exceptionnels (IV)		290				
	Charges financières (V)		294				
	Charges exceptionnelle (VI)		300				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	6 171			
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	33 308			
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	33 308	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles *		322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324	6 171			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprise nouvelles (44. sexies) 986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A) 987	Zones restructuration de la défense (44 tendecies) 127	Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989					
	Divers dont ZFA (44 quaterdecies) 345	Investissements outre-mer 344	Créance due au report en arrière du déficit 346	350			
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)" 655						
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	39 479	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)		356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360		
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	39 479	372		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

Exercice du 01/05/2015 au 30/04/2016

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

1er exercice de la société.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/05/2015 au 30/04/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			679
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 579
TOTAL			2 258
TOTAL GENERAL			2 258

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			679	679
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 579	1 579
TOTAL			2 258	2 258
TOTAL GENERAL			2 258	2 258

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		283		283
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		353		353
TOTAL		636		636
TOTAL GENERAL		636		636

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	283				
Matériel de bureau informatique mobilier	353				
TOTAL	636				
TOTAL GENERAL	636				

Etat des provisions

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/05/2015 au 30/04/2016

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	74 386	74 386	
Taxe sur la valeur ajoutée	556	556	
Débiteurs divers	239	239	
Charges constatées d'avance	3 039	3 039	
TOTAL	78 220	78 220	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	16 566	16 566		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 022	2 022		
Impôts sur les bénéfices	6 171	6 171		
Taxe sur la valeur ajoutée	12 703	12 703		
Autres impôts taxes et assimilés	386	386		
TOTAL	37 849	37 849		

ANNEXE

Exercice du 01/05/2015 au 30/04/2016

Détail des produits à recevoir

	Montant
RRR OBTENIR AUTRE AV NON RECUS	
- AAR TNT LITIGE	239
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	
- FAE N°116 ADEPACK	576
- FAE N°115 LAZZARETTI	3 900
- FAE N°115 LAZZARETTI	3 240
- FAE N°114 LAZZARETTI	288
- FAE N°114 LAZZARETTI	109
- FAE N°117 MOULIN SOUFFLET	252
- FAE N°117 MOULIN SOUFFLET	99
- FAE N°111 MOULIN SOUFFLET	1 692
- FAE N°111 MOULIN SOUFFLET	84
Total	10 479

ANNEXE

Exercice du 01/05/2015 au 30/04/2016

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURE A RECEVOI	
- FAR ELECTRODIS	1 195
AUTRES CHARGES A PAYER	
- CAP TA JANV A AVRIL 16	111
- CAP FPC JANV A AVRIL 16	108
- CAP CFE JANV A AVRIL 16	167
Total	1 581

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- 1005 ADEPACK 1510/4910-A	129		
- 0123 ADEPACK VEHICULE 2016	2 431		
- 0204 ADEPACK ASSUR.VEHIC.2016	39		
- AVIVA ASSURANCE RC	440		
Total	3 039		

ANNEXE

Exercice du 01/05/2015 au 30/04/2016

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

					30/04/2016
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social					10 000
Nbre des actions ordinaires existantes					100
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes					226 085
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					40 115
Impôts sur les bénéfices					6 171
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					33 308
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions					339.44
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					333.08
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					1
Montant de la masse salariale de l'exercice					29 738
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					11 307

ADEMIS - Sarl au capital de 10.000 euro
225 Avenue Charles Delaye – 84300 CAVAILLON

RCS : Avignon 812 685 154 0000 13

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2016

Le 20 Septembre 2016 à 10 Heures
Au Siège Social, à CAVAILLON 84300
Les associés de la Société ADEMIS se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents

Mme Céline BARRACHINA épouse DAINELLI,
Représentante de la Société ADEPACK
Demeurant à : 42, Rue des Cyprès - 13750 Plan d'Orgon
Titulaire de..... 50 parts.

Monsieur Alain DAINELLI, demeurant à
13750 - PLAN D'ORGON
Titulaire de..... 30 parts.

M. Alain BAUMANN
Demeurant à :
Titulaire de..... 20 parts.

Total égal au nombre de parts100 parts

Tous les associés étant présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Alain BAUMANN préside la réunion en sa qualité de gérant en exercice.

Le président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Analyse des comptes de la société
 Rapport de gestion de l'exercice
 Arrêté des comptes du Premier exercice social

Affectation des Résultats
Perspectives 2016/2017
Questions diverses

Il dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

- une copie de la lettre de convocation des associés
- Le rapport de gestion de la gérance.
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Il précise que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

L'assemblée, sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion de la gérance.

Enfin, le Président déclare la discussion ouverte.

Le rapport a été commenté et toutes les explications données par le Gérant ont été entendues par les associés qui sont parfaitement au courant de la situation de l'Entreprise.

Personne ne demandant plus la parole, le Président passe au vote de la résolution suivante figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Gérance, décident de considérer comme définitifs les résultats de l'Entreprise se résumant de la manière suivante :

- Chiffre d'Affaires …….. 226.085 €
- Résultat courant avant Impôts. 39.479 €
- Impôts payé au Trésor Public.. 6.171 €
- RESULTAT NET COMPTABLE ……. **33.308 €**

Le total du Bilan s'élève à : ……. 81.157 €

Ils approuvent les comptes et donnent QUITUS au Gérant pour la gestion de l'exercice arrêté au 30 Avril 2016.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A : L'UNANIMITE

DEUXIEME RESOLUTION

Les résultats de l'Entreprise permettent une distribution des bénéfices et les Associés décident d'affecter le résultat de la manière suivante :

- 5 % à la réserve légale, soit 1.665.40 €
- 4.93 % à la réserve extraordinaire . 1.642.60 €
- Distribution aux Associés de la somme de .. 30.000.00 €

Cette distribution de résultats se fera en fonction des parts sociales possédées par les actionnaires, savoir :

20 % à Monsieur Alain BAUMANN, soit 6.000 €
30 % à Monsieur Alain DAINELLI, soit 9.000 €
50 % à la Société ADEPACK, soit 15.000 €

Les sommes arrêtées ci-dessus sont désormais disponibles dans les comptes courants ouverts aux noms des associés dans les livres de la société.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A : L'UNANIMITE

Il est ensuite évoqué l'avenir de la Société et ses perspectives et toutes les explications sont données aux Associés sur les chantiers en cours.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16 heures. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par tous les associés, après lecture.

Mme Céline BARRACHINA **Mr. Alain BAUMANN** **Mr Alain DAINELLI**